

RECONSTRUCTION

Une nouvelle église
pour les teillois

VIE MUNICIPALE

Le skatepark a été inauguré
en présence de nombreux teillois

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'évènement
« Aux arbres citoyens »
sera renouvelé





Fabien MALDI BUCHERON PAYSAGISTE
 ☎ 04 75 46 34 09 - 06 64 76 11 72
 07400 ROCHEMAURE

DESTRUCTION GUÊPES ET FRELONS
ALLO FRELONS
 Fabien MALDI : 06 64 76 11 72 • Sylvain MENDEZ : 06 12 97 37 33



ATELIER MONTEREMAL ARCHITECTES
 17 Avenue du pont 07400 LE TEIL
 tél. : 04.75.49.03.06
 suivez notre actualité 




EHPAD
RÉSIDENCE LES PEUPLIERS

AÉSIO SANTÉ

☎ 04 75 49 53 00 - Rue du 19 Mars 1952 - 07400 LE TEIL





abeille
ASSURANCES
MONTÉLIMAR - LE TEIL

Assurance & Placement **Cyril Blanco**
Épargne & Retraite

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire
04 75 51 88 40
 Fax 04 75 53 75 65
 info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
 10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
 26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

16 rue des Saules
 07250 LE POUZIN
 Tél. : 04 75 63 80 62
 Mail : contact@grangiersecoval.com





ENERGIES RENOUVELABLES - CHAUFFAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
SANITAIRE - ZINGUERIE - DEPANNAGES - SALLES DE BAINS

8, av. Gaston Vernier • ZA du Meyrol • 26200 Montélimar • Tél. : 04 75 01 48 48
 contact@audigier-sautel.fr • www.audigier-sautel.com



341 ROUTE de FONTBONNE
 07220 VIVIERS
 ROUTE du DÉPÔT
 07400 LE TEIL

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - RÉNOVATION
 joeletfildiaz@orange.fr

04 75 52 82 78 - 06 80 65 25 77



Entreprises ! vous avez besoin de personnel ?
Salariés ! vous recherchez un emploi ?
 Nucléaire et tous emplois

Rejoignez A.V.S.
 9 Av. du 8 Mai - 07400 LE TEIL
 leteil@avs-emploi.fr **04 75 52 12 69**



Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art

Z.A. de Fortuneau - 18, rue De Dion Bouton
 26200 MONTÉLIMAR
 Tél. 04 75 00 85 85 - standard@berthouly.fr
 www.viviany.fr



Chères teilloises, chers teillois,

Voici le dernier numéro du magazine municipal de l'année 2023. 2023 aura été une année charnière pour la Ville avec le lancement de nombreux grands chantiers liés à la reconstruction suite au séisme mais pas seulement : ouverture du nouveau skatepark, création du parc Laparel, lancement de la rénovation de l'hôtel de ville, choix de l'architecte pour la nouvelle église et démarrage du chantier dans quelques semaines... Vous trouverez dans ce magazine, un point d'étape sur ces différents projets majeurs pour les teillois.

11 novembre 2019 - 11 novembre 2023... cela fait désormais 4 ans que le séisme nous a touchés. 4 années durant lesquelles il a fallu batailler pour obtenir des financements pour la reconstruction de la Ville, pour étudier et valider les différents projets, pour réussir à en faire certains le plus rapidement possible, à l'exemple de toutes les écoles. L'occasion dans ce numéro de faire aussi le point avec Stéphane Lecaille, Président du Collectif des sinistrés du séisme. Je tiens une fois encore à saluer le travail de toute l'équipe de bénévoles qui a accompagné durant ces 4 années plus de 900 adhérents dans leurs démarches auprès des assurances. Le défi était immense, ils ont su le relever avec patience et bienveillance. Il est désormais temps pour eux de se dissoudre, leurs missions étant terminées. Les teillois leur seront toujours reconnaissants. Merci à tous.

Nous l'avons vu avec le séisme, face aux crises, les élus, les différents services mais aussi les habitants, nous devons tous être le mieux préparés possible. C'est pourquoi, le vendredi 17 novembre, afin de nous assurer que notre plan communal de sauvegarde actualisé fonctionne bien, nous organiserons un exercice simulant une crue du Frayol. Mobilisation et coordination des équipes, communication auprès des habitants, tests de notre dispositif d'alertes « Gedicom » et de celui de la Préfecture « FrAlert »... autant d'éléments dont il est primordial de vérifier le bon fonctionnement. Les riverains concernés ont été informés de cet exercice par courrier déposé dans leurs boîtes aux lettres. Nous sommes à votre disposition si vous avez, après cette exercice, des remarques à nous transmettre.

Je terminerai mon propos en vous informant qu'en janvier et février prochain, nous allons procéder au recensement de la population. Nous recrutons actuellement une vingtaine d'agents recenseurs, vous trouverez toutes les informations, si vous souhaitez postuler, en page « vie municipale ». Le recensement est essentiel pour nous permettre d'avoir des données actualisées sur les teillois et pour nous faciliter la prise de décisions pour l'avenir. C'est en effet le nombre d'habitants qui fixe les dotations que nous obtenons et qui nous permettent tout au long de l'année d'entretenir les routes, les infrastructures, d'accompagner les associations... Il faudra donc que chacun de vous prenne le temps soit de répondre en ligne sur internet soit de répondre à l'agent recenseur qui passera chez vous. Nous communiquerons leurs photos dès qu'ils seront recrutés pour que vous sachiez qui passera chez vous. Nous aurons, je l'espère, l'occasion d'échanger sur tous ces sujets lors des nombreuses manifestations organisées en cette fin d'année dans lesquelles j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer !

Bonne fin d'année à tous,

Olivier Peverelli - Maire

SOMMAIRE

P. 04 à 08 - VIE MUNICIPALE

P.09 - TRAVAUX ET URBANISME

P. 10 à 12 - RECONSTRUCTION

P. 13 et 14 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 15 à 17 - DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTURE

P. 18 et 19 - RÉUSSITE ÉDUCATIVE

P. 20 et 21 - ÉCONOMIE

P. 22 - TRIBUNE LIBRE

P. 23 - AGENDA

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI
 Rédaction : Lauriane Ponthier / Pauline Duclos
 Création graphique : Apidée
 Photos : Mairie Le Teil / AdobeStock
 Régie publicitaire : AF COMMUNICATION
 Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80
 Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr
 ou sur notre page facebook : Commune Le Teil





Recensement du 08 au 17 février 2024 : La Commune recrute des agents recenseurs

La Commune recrute des agents recenseurs dans le cadre de la prochaine campagne de recensement organisée conjointement par la Ville et l'INSEE du 08 janvier au 17 février 2024.

Vous connaissez bien la Ville ? Vous êtes autonome, flexible et vous cherchez un emploi ? Vous savez faire preuve de courtoisie et de discrétion ? Alors postulez ! Vous avez jusqu'au 1^{er} décembre 2023 pour candidater !

Quelles sont les missions d'un agent recenseur ?

- ▶ Repérer les adresses du secteur géographique confié (environ 250 logements) ;
- ▶ Assurer le dépôt-retrait des questionnaires dans chacun des logements à recenser ;
- ▶ Relancer les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis ;
- ▶ Vérifier et classer les questionnaires recueillis.

L'agent recenseur doit se rendre disponible pendant toute la durée du contrat. Le travail sera effectué avec des horaires flexibles. Une formation obligatoire est prévue. La rémunération est forfaitaire.

Si vous souhaitez candidater, vous pouvez envoyer curriculum vitae et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines - Hôtel de Ville
2 Place Jean Macé - BP51 - 07400 LE TEIL
ou par mail à : personnel@mairie-le-teil.fr.

Adressage : un changement pour 1273 adresses teilloises

La réglementation en vigueur a imposé à la Commune de revoir une grande partie de la numérotation ainsi que certaines appellations des rues de la Ville. Cela permettra de faciliter les livraisons, l'intervention des services de secours et prochainement le déploiement de la fibre optique. Au total, au Teil, ce sont 1273 adresses relevées par les services de La Poste qui vont être modifiées ou créées.

Les rues amenées à changer de nom ont été identifiées comme point litigieux : par exemple une impasse et une rue portant le même nom dans le même secteur.

Les propriétaires concernées par ce changement d'adresse ont reçu un courrier durant l'été. Ils recevront dans les prochaines semaines, un courrier comprenant :

- ▶ Le certificat d'adressage : document officiel informant de la nouvelle adresse ;
- ▶ La plaque à poser en limite de propriété ;
- ▶ Un guide explicatif sur les démarches à effectuer pour le changement d'adresse.

Attention, pour les habitants concernés, votre nouvelle adresse devra être communiquée par vos soins à tous vos différents interlocuteurs : électricité, téléphonie, services de l'eau, impôts... Vous pouvez, pour ce faire, utiliser le service en ligne de changement d'adresse proposé sur le site service-public.fr. Sachez aussi que si vous rencontrez des difficultés pour le faire, les agents de la Maison France Services peuvent vous accompagner dans ces démarches : vous pourrez vous rendre au 2^{ème} étage de la Médiathèque Robert Chapuis avec tous les documents nécessaires.



Fête du 13 juillet

Une soirée organisée par la Commune et l'association de chasse réussie

Le 13 juillet, de nombreux teillois sont venus profiter de la grande fête annuelle organisée Place Pierre Sépard.

Au programme de cette soirée ?

Animation musicale avec une Pena, spectacle de jonglage, manège pour les tout petits, spectacle « à la grâce du feu » et surtout : repas préparés et servis par les chasseurs teillois.

L'ambiance était décontractée et festive ! Rendez-vous est pris pour l'édition 2024 !

Merci à tous les chasseurs de l'ACCA et aux services municipaux pour l'organisation.



50 associations présentes au forum des associations

Début septembre, près de 50 associations teilloises ont répondu présentes pour participer au traditionnel forum des associations.



Une journée de partage pour tous les bénévoles mais aussi de rencontre avec tous les teillois venus prendre des informations et s'inscrire à des activités.

Merci à tous les participants et à toutes les équipes des services municipaux qui ont permis cette organisation.



Le jumelage a fêté ses 50 ans



Une histoire qui commence au début des années 1970

La création du jumelage a démarré dans les années 1970 à l'initiative de 2 maires, Günter Diehl à Raunheim et Paul Avon au Teil.

Dans l'esprit du Traité de l'Elysée, ils ont voulu contribuer, au niveau de leurs communes, à la réconciliation entre les 2 pays dans une vision d'unité européenne, en signant la première Charte de jumelage.

A la même époque et suite au rapprochement de leurs 2 associations de Don de Sang Bénévole, Paul Avon, Maire et donneur de sang lui-même et Mario Gilli, son homologue de Trofarello, signent un serment de jumelage.

Ce sera le 26 octobre 1986 à Raunheim que sera officialisé un jumelage solennel entre les trois villes, Raunheim, Trofarello et le Teil.

Au fil du temps, les trois maires se sont rencontrés pour programmer des échanges dans divers domaines : scolaire, culturel, sportif, festif... Ces actions communes mises en œuvre successivement dans chaque commune par leurs associations de jumelage et d'animation sociale respectives, ont permis d'établir entre les habitants de tous âges des liens d'amitié réciproques, véritable ciment de la construction européenne.

50 ans plus tard, en 2023...

La célébration de ces 50 ans d'amitié a été initiée à la mi-juin à Trofarello lors du renouvellement du serment de jumelage entre les associations de Don de Sang Bénévole de Le Teil et de Trofarello. La délégation Teilloise a été reçue par le Maire, Stefano Napoletano accompagné de ses élus et ils se sont donné rendez-vous fin août à Raunheim pour répondre à l'invitation Maire David Rendel.



La délégation au départ pour Raunheim en août 2023

C'est ainsi qu'une délégation d'une quarantaine de personnes - administrateurs CVJ, membres d'associations diverses, élus municipaux, 12 jeunes et leur encadrant de CLEFS - s'est retrouvée à Raunheim pour un week-end à la fois solennel et festif du 25 au 28 août dernier.



Durant le séjour, des rencontres entre les 3 maires ont permis d'établir le fonctionnement du jumelage pour les années à venir et de renouveler le serment :

- ▶ Priorité aux rencontres des jeunes, sans pour autant négliger l'intergénérationnel ;
- ▶ Thèmes rassembleurs et universels tels la musique et le sport ;
- ▶ Rencontre annuelle organisée successivement par les 3 communes.



Les 3 maires David Rendel, Stefano Napoletano et Olivier Peverelli au dernier renouvellement du serment de jumelage août 2023

Et l'avenir ?

Plus que jamais l'animation du jumelage doit s'élargir en s'ouvrant davantage à de nouveaux volontaires et partenariats. Si vous avez envie de vous y investir, mettre en œuvre des projets communs et poursuivre cette belle amitié entre nos 3 pays, prenez contact avec :

- ▶ La référente jumelage en Mairie : Catherine Guillot – catherine.guillot@mairie-le-teil.fr
- ▶ Le Comité des Villes Jumelées : Centre Socio-Culturel, place Jean Moulin cvjleteil@orange.fr - 06 71 94 84 33

En attendant, rendez-vous est donné aux musiciens des 3 villes pour la fête de la Musique 2024 au Teil.



Le skatepark a été inauguré en présence de nombreux teillois

C'est sous un beau soleil automnal que le nouveau skatepark des Allées Paul Avon a été inauguré début octobre en présence du Maire, Olivier Peverelli, des élus municipaux, des conseillers municipaux enfants, de Marie-Josèphe Laussel, vice-Présidente de la Communauté de communes, d'Hervé Saulignac, Député de l'Ardèche et du public, jeune et moins jeune, venu en nombre !



Organisée par la Municipalité avec l'aide de l'association teilloise de sports de glisse, "Monteil-slide" et des éducateurs sportifs municipaux, cette inauguration a permis à de nombreux enfants de s'initier au roller et au skate et d'assister à des démonstrations de riders professionnels en trottinette, skate et BMX. Aubane Rituper, championne Auvergne Rhône Alpes de skate, a aussi prouvé au public qu'il ne s'agissait pas de pratiques réservées uniquement aux garçons.

4 enfants teillois ont pu repartir avec une trottinette ou un skate "Made in Ardèche" fabriqué par Samuel Coste-Chauvin de Plan7 offerts par la Commune grâce au tirage au sort effectué par les conseillers municipaux enfants.



Bravo à tous les organisateurs de cette belle journée festive. Merci aussi à l'architecte du projet, Victor Breviere, aux services techniques municipaux qui ont piloté l'opération et à toutes les entreprises locales qui ont travaillé sur ce projet financé par la Commune et l'État qui a accompagné ce projet à hauteur de 70% dans le cadre de "5000 équipements de proximité" et de la dotation Politique de la ville.



Un skatepark largement plébiscité

Le skatepark a ouvert ses portes le 26 juillet et a déjà conquis les cœurs des amateurs de glisse urbaine. Ce projet, initié en 2019 par le Conseil Municipal des Enfants et l'équipe municipale en lien avec l'association Monteil-slide était très attendu par les jeunes (et moins jeunes !) Teillois.

Situé sur les allées Paul Avon, à proximité des jeux pour enfants et des autres clubs sportifs de la ville, cet espace est entièrement dédié aux pratiques de glisse et accessible à tous, débutants comme confirmés.

Il a été pensé en collaboration avec les usagers du lieu et notamment l'association Monteil-slide. Olivier Pedrosa, salarié de l'association, explique : « *les attentes des futurs utilisateurs ont été entendues, notamment par l'architecte, Victor Brevière, par ailleurs lui aussi pratiquant !* ».



Le lieu a aussi été conçu comme un lieu de partage :

plusieurs niveaux de pratique sont possibles grâce des rampes et autres installations différentes, il est ouvert à tous. Et force est de constater qu'il n'a pas déserté depuis l'ouverture. Un joyeux mélange de trottinette, skates, vélo ou draineuse. On frôle parfois l'embouteillage ! « Nous réfléchissons à un système de marquage au sol, ou de fléchage pour rappeler les usages, le sens des traversées » explique Olivier Pedrosa.

« En tout cas, c'est un super outil de travail, il y en avait besoin ! » ajoute celui qui est aussi moniteur de skate. Les jeunes Teillois le connaissent bien : Monteil-Slide intervient depuis plusieurs années dans les écoles, sur le temps périscolaire.

La parole aux usagers

Ils sont internes au lycée et jusqu'à la rentrée, le mercredi après-midi, c'était très long. Nathan, Mael, Hugo, Quentin, Théo, Arthur et Natan sont devenus en un rien de temps des inconditionnels du nouveau skatepark. Ils y viennent pour s'exercer en trottinette, le sport qu'ils ont tous en commun.

Et ils sont unanimes : « le skate park est complet, pour tous les niveaux », « bien roulant », « il permet plusieurs styles de pilotage ». « Avant on s'ennuyait le mercredi, maintenant on vient direct et on s'exerce » expliquent-ils encore avant d'enchaîner les traversées et tenter des sauts.

Le chantier a aussi été l'occasion de sécuriser l'aide de jeux des tout-petits en la fermant et de reprendre les sols de l'aire de jeux pour enfants. Des tables de pique-nique, de jeux, des bancs et un point d'eau ont également été installés. Et de nouveaux végétaux seront plantés.

Le skatepark a été financé à 80% par l'État et l'agence nationale du sport.

Envie de vous mettre aux sports de glisse ?

Contact :

Olivier Pedrosa 06 62 32 72 92
monteilslideasso@gmail.com

Cours de skate :
mercredi (hors hiver) au skate park.
Hiver : novembre à février : gymnase Margerie,
chemin de la Resse à Montélimar.

Cours à la carte :
10 séances = 90 euros.



Des travaux routiers en cours ou à venir d'ici la fin de l'année

La réhabilitation de plusieurs tronçons routiers a été effectuée ou sera effectuée avant la fin de l'année 2023 :

- Rue des Bragalons ► Rue de la Croix Rouge
- Rue Henri Lextrait ► Boulevard Stalingrad
- Chemin de Serre Girard.

A noter que la consultation des entreprises pour la réhabilitation de la rue Kléber est en cours avec un démarrage des travaux début 2024.

Au programme ? Réhabilitation des réseaux et de la voirie. Cette année, 300 000€ ont été investis sur la voirie (hors Kléber qui sera budgété en 2024).

A noter également que les travaux du futur giratoire de La Sablière démarreront cet automne pour une ouverture à la circulation en même temps que la déviation.



Travaux rue Kléber

Le Teil Risques majeurs :
Mise à jour des données des habitants pour une alerte en temps réel

Pourquoi ?

La ville de Le Teil est dotée depuis 20 ans d'un système d'information et d'alerte, qui permet aux habitants inscrits d'être informés en temps réel sur la conduite à tenir en cas de survenance d'un événement exceptionnel qu'il soit d'origine naturelle ou technologique.

Afin de se conformer à la loi sur la protection des données personnelles et afin de mettre à jour les coordonnées téléphoniques de l'ensemble de la population, la commune lance une campagne de recensement.

Mettre à jour vos données ou vous inscrire à ce système, est le meilleur moyen de recevoir une information fiable et précise en temps réel. Ces informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées à un tiers pour le respect de votre vie privée.

Attention, ce système d'alerte a pour vocation de vous réveiller en cas de problèmes majeurs connus, il ne s'agit pas d'un service de bulletin météorologique.

Quels sont les risques ?

Inondations, Glaces, Feu de forêt, Epidémies, épidémies, Sécheresse, Séisme, Transport maritime dangereux

Système d'alerte en cas de risque(s) majeur(s) Pensez à vous inscrire pour être informés d'une crise intervenant sur la Commune

Une campagne de mise à jour des coordonnées téléphoniques de l'ensemble de la population a été lancée il y a plus d'un an afin d'actualiser les données du système d'alerte « Gedicom » dont dispose la Mairie. Ce système d'alerte "Gedicom" permet d'être informé en temps réels sur la conduite à tenir en cas de survenance d'un évènement exceptionnel.

Ces coordonnées peuvent servir dans différents types de situation à l'exemple de l'épisode de canicule de cet été.

Si ce n'est déjà fait, nous invitons donc chaque habitant du Teil à prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire en cliquant sur le lien créé à cet effet en page d'accueil du site internet : www.mairie-le-teil.fr

Si vous ne parvenez pas à le faire, n'hésitez pas à vous déplacer à la maison France Services de la Commune, situé au 2ème étage de la médiathèque.

S'inscrire à ce système est le meilleur moyen de recevoir une information fiable et précise en temps réel. Il est gratuit et les informations communiquées restent confidentielles et ne sont en aucun cas divulguées à des tiers.

Plan communal de sauvegarde : un exercice grandeur nature courant novembre

Information préventive et protection des populations, tels sont les objectifs du Plan communal de sauvegarde (PCS).

Document rédigé par la Commune en 2016 et actualité en 2022, le PCS détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans la Commune, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

C'est dans ce cadre, qu'un exercice simulant une crue du Frayol sera organisé le 17 novembre et associera la préfecture et les services de secours.



Le collectif des sinistrés a terminé ses missions : le point avec Stéphane Lecaille Président du collectif

Quasi quatre ans jour pour jour après le séisme, le Collectif pour les sinistrés du séisme du 11 novembre 2019 sera officiellement dissous mi-novembre. C'est ce qui a été acté lors de l'assemblée générale du 15 septembre 2023.

Une page qui se tourne avec le sentiment du devoir accompli pour les membres du collectif, dont la vie avait changé en quelques minutes le 11 novembre 2019. Car, avant de devenir fins connaisseurs de tout ce qui a trait au séisme, ses conséquences, les assurances ou les expertises, tous les membres sont avant tout des sinistrés.

Aucun n'avait de compétences particulières dans le social, ni de connaissance dans le monde de l'expertise et des assurances.

« Cela a été un élan de solidarité et de partage incroyable », explique le futur ex-président du collectif Stéphane Lecaille. Au plus fort de la crise, le collectif a compté 900 adhérents. 300 experts neutres se sont succédés sur le terrain. Grâce à la mobilisation du collectif, 5 millions d'euros d'amélioration des propositions d'assurance ont été obtenus.



« On a fait notre part du travail, estime Stéphane Lecaille. Nous avons pu résoudre beaucoup de litiges, améliorer les conditions d'indemnisation, faire évoluer la loi CAT-NAT, obtenir la prorogation des délais de réparation au-delà des 4 ans normalement prévus. » Mi-septembre 2023, il ne restait que 3% des dossiers en attente et ils continueront à être suivis, notamment grâce à la réactivation du groupe de travail « Assurances » par la Préfecture, une demande répétée du collectif. « Nous avons énormément travaillé, mais toujours dans le compromis et la bienveillance », commente Stéphane Lecaille. « C'était une aventure humaine extraordinaire, d'une richesse incroyable », sentiment partagé par tous les membres du bureau.



Les membres du collectif ont partagé leur expérience et expertise lors du séisme qui a eu lieu en juin en Charente-Maritime. Ils se sont mis en relation immédiatement avec les autorités sur place et les sinistrés.

Une fois le collectif dissous, la trésorerie restante, issue notamment du don de l'association COSI, ira à son tour à des projets en lien avec les séismes, notamment le GRIMP07.

Rappel : Les objectifs du collectif étaient de : recenser, informer et fédérer les personnes touchées par des désordres liés au séisme, répondre aux besoins et aux demandes en lien avec le séisme, apporter des informations, accompagner et assister les sinistrés dans les démarches vis-à-vis des assureurs, des experts, des avocats et des banques.

Le Teil au chevet des communes sinistrées de Charente Maritime

Le 16 juin dernier un séisme de magnitude 5,9 a touché la Charente-Maritime, principalement les communes de La Laigne, La Grève-sur-Mignon et Marans. Dès les premiers jours, des contacts ont été établis entre élus et techniciens afin de partager l'expertise acquise au Teil depuis le séisme de novembre 2019.



Les échanges se sont poursuivis dans le cadre de visioconférences régulières.

Une première visioconférence s'est déroulée sur le thème du logement des sinistrés, urgence absolue pour ces communes. Près de 250 familles sont à

reloger, soit l'équivalent de ce qui a été réalisé par la ville de Le Teil après le séisme de 2019.

Une seconde, à l'initiative de la Préfecture de Charente Maritime, a réuni l'ensemble des Maires des communes impactées et, pour Le Teil, Alain Mazeyrat, adjoint à la reconstruction, Michel Faisse, représentant du Collectif, Lauriane Ponthier, Directrice de cabinet et Emmanuel Buis, Directeur général des services. Cet échange a permis de prodiguer des conseils sur les questions de gestion post-crise, d'expertises bâtementaires, de relation avec les assurances, de recherche de financements et de communication.

Les collectifs de sinistrés du Teil et de La Laigne collaborent également de manière très étroite. Des conseils ont ainsi pu être prodigués en matière de gestion des dossiers d'assurance et de prise en charge des travaux de réparation.

Enfin, en souvenir de la solidarité dont avait bénéficié la ville en 2019, le Conseil municipal du Teil a souhaité voter, lors de sa dernière séance, un don en faveur des communes sinistrées de Charente-Maritime.

Hôtel de ville : le chantier a démarré en septembre

Le séisme a fragilisé le bâtiment historique de l'Hôtel de ville. L'escalier avait dû être sécurisé en urgence, certains bureaux déplacés, mais il fallait engager d'importants travaux de rénovation et de confortement structurel du bâtiment. La Commune a choisi de profiter de ce chantier pour réhabiliter et surtout repenser le fonctionnement du bâtiment pour rendre un meilleur service au public.



C'est l'atelier Monteremal qui a été retenu pour le chantier. Ici son fondateur Erick Monteremal et Charline André, également architecte.

Le chantier a débuté en septembre par 4-5 mois de démolition et pour une durée totale de 18 mois. 2,608M€HT de travaux sont prévus, financés à hauteur de 1,8M€ par l'Etat et 528 000€ par la Commune, dont 400 000€ de l'assurance suite au séisme.

Les travaux permettront l'amélioration énergétique du bâtiment : toutes les menuiseries seront changées. L'isolation sera effectuée par l'intérieur afin de préserver le cachet de la façade. La toiture sera intégralement remplacée. A la clé de ces changements, des économies d'énergie pour la Commune. Le bâtiment sera chauffé grâce à une pompe à chaleur en aérothermie et des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit pour de l'autoconsommation.

Le bâtiment sera mis aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent dans l'ensemble de la mairie.



Le déshabillage des murs laisse apparaître des décorations d'un autre temps, ici au plafond du hall d'entrée.



La cheminée de la salle du conseil au premier étage sera préservée. Elle sera pendant toute la durée des travaux protégée par un caisson. Le carrelage d'époque sera lui aussi conservé.



La salle des fêtes un peu lugubre du rez-de-chaussée sera transformée en salle du conseil et des mariages. Elle donnera directement sur le nouveau jardin et sera éclairée grâce au puits de lumière.



Début octobre, une visite du chantier a été organisée pour les agents et les élus afin de faire le point avec eux sur le début du chantier.

Un ascenseur sera également installé. L'accueil des usagers sera amélioré par la mise en place d'un guichet unique. Il permettra d'orienter les citoyens vers les services compétents. Les agents municipaux gagneront en confort de travail : au deuxième étage, la toiture sera rehaussée afin de rendre les bureaux plus confortables.

Des ouvertures seront créées pour gagner en luminosité. L'ancienne salle des fêtes sera transformée en salle du conseil et des mariages, avec un accès dédié via le nouveau jardin qui sera implanté en lieu et place du bâtiment démolé (qui abritait notamment la Police Municipale).



Un jardin sera installé à la place du bâtiment qui accueillait la police municipale.

Les trois niveaux seront percés par un puits de lumière qui conduira la lumière naturelle dans une partie des bureaux, ainsi que dans la salle du conseil.

La reconstruction intérieure devrait débuter au printemps 2024.

La mairie nouvelle ère sera rendue à la population au printemps 2025.



Une nouvelle église pour les teillois : le point sur le calendrier

Depuis le choix de l'architecte en mai dernier, le calendrier s'affine pour l'avancée du projet de nouvelle église.

Les « permis de démolir » de l'église actuelle, du bâtiment de la Cure et du garage Peugeot sont accordés.

Des travaux ont eu lieu aux abords du site début octobre pour déplacer le transformateur électrique.

La cure sera démolie en fin de l'année, les 2 autres bâtiments le seront au printemps 2024.

Les services techniques ont également fait le point sur les végétaux qui seront déplacés et replantés, à l'exemple de l'olivier planté à proximité immédiate de l'église. Il sera replanté sur le rond-point Beénistant.

En parallèle, le choix de la maîtrise d'œuvre de la Place Jean Macé est en cours. C'est elle qui présentera un projet d'aménagements de la place après avoir concerté tous les utilisateurs et habitants concernés.

Cette concertation démarrera en début d'année 2024.

Appel à témoignages autour de l'église : un recueil en cours de préparation par la Commune et Patrimoine et Traditions

La Municipalité et l'association
« Patrimoine et traditions », présidée
par **Simonne Pouzache**, lancent un recueil
de souvenirs, photos, images autour
de l'église du Centre.

Ce recueil de souvenirs permettra de sortir un numéro spécial « Mémoires du Teil » d'ici l'été 2024.

Vous souhaitez témoigner sur l'église ? Raconter une histoire ? Une anecdote ? Vous avez des photos d'événements familiaux ou conviviaux au sein de l'église ? Vous avez envie de raconter ce que l'église représente pour vous dans le paysage teillois ?

Contactez-nous :

Par mail adressé à **Audrey Delalande** :
audrey.delalande@mairie-le-teil.fr ou à **Patrimoine et Traditions** : memoireleteil07@gmail.com

Par courrier à l'adresse :
Service Communication - Mairie - 2 Place Jean Macé
07400 Le Teil

Par téléphone :
06 78 55 93 29 pour **Audrey Delalande** ou 06 73 89 86 15 pour **Patrimoine et Traditions**.

Vous pouvez aussi passer à la Mairie au 1er étage pour que vos photos soient scannées directement ou demander à ce qu'une personne enregistre votre témoignage. Les bénévoles de Patrimoine et traditions, les élus et les agents de la Commune se réuniront régulièrement pour rassembler et travailler sur ce beau projet de recueil qui devrait être disponible à la fin du premier trimestre 2024.



Le chantier du Parc Laparel a démarré en septembre

Depuis début septembre, les travaux du Parc Laparel, véritable poumon vert situé en plein cœur de la ville, ont démarré.

Le Parc Laparel est la zone située entre l'avenue du 08 mai 1945 et l'avenue du 11 novembre 1918, le long de la voie ferrée.



Au programme de ce chantier :

- ▶ Suppression des arbres invasifs et à risques et plantations de 400 arbres supplémentaires de différentes tailles (dont des arbres fruitiers et des arbres d'ornement).
- ▶ Aménagements paysagers en préservant l'identité des anciens jardins.
- ▶ Création de cheminements de promenade.
- ▶ Installation de mobiliers urbains pour la détente et le bien-être (tables, bancs, transats...).

L'ouverture du parc est prévue pour le début du printemps 2024.

En parallèle, les travaux de réhabilitation de la salle de jeux, le « LOL », démarreront dans les prochaines semaines.

Budget pour le parc : 400 000€ HT avec des aides de l'Etat (200 000€) et du Département de l'Ardèche (120 000€).



Révision du plan local d'urbanisme (PLU). Une réunion publique présentant le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a eu lieu début octobre

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un document au caractère obligatoire composant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui doit être débattu en Conseil municipal et présenté en amont à la population.



Le PADD est un outil de prospective territoriale qui permet de définir les objectifs essentiels en matière de développement du territoire à l'horizon 2035. Il exprime les volontés et les ambitions de la collectivité dans le respect des grands principes énoncés par le Code de l'Urbanisme et par les différents textes de loi l'encadrant qui s'imposent à toutes les collectivités de France. Cadre de vie, habitat, économie, environnement, déplacements, équipements et services à la population... sont autant d'orientations générales abordées dans ce document.

Le PADD fixe aussi des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain fixée par la récente loi Climat et Résilience de 2021 en imposant aux communes de réduire de moitié le rythme de transformation d'espaces naturels et agricoles d'ici 2030 et d'atteindre le « zéro artificialisation » d'ici 2050.

Dans le cadre de la révision du PLU qui va se poursuivre dans les mois à venir, l'ensemble de la population sera appelé à s'exprimer.

Retrouvez le document présenté lors de cette rencontre sur le site : www.mairie-le-teil.fr

L'évènement « Aux arbres citoyens » sera renouvelé

L'évènement « Aux arbres citoyens » initié par l'équipe municipale et piloté par le Conseiller municipal en charge de la nature en ville, Aurélien Chezeau, sera à nouveau organisé **le samedi 13 janvier prochain de 13h à 16h au Parc Laparel**. Au programme ? Ateliers pour savoir bien planter un arbre, partage d'information avec des professionnels et remise aux participants d'un bon d'achat pour planter des arbres dans les jardins teillois. Cette initiative a permis l'an dernier de planter 50 arbres chez les particuliers et de développer encore le patrimoine arboré de la Commune.



Le chantier des Albarelles a démarré en octobre

Suite au diagnostic sanitaire effectué par le cabinet CITARE, spécialiste-expert arboricole indépendant, qui mettait en évidence le dépérissement avancé des 20 arbres robiniers de la rue, il a été validé un projet de replantation en lieu et place des sujets à remplacer.

Une rencontre avait eu lieu sur place le 30 mars dernier et un questionnaire avait été déposé dans chaque boîte aux lettres pour connaître les attentes des riverains quant aux aménagements souhaités.

La première phase de chantier a eu pour but d'élaguer les arbres, de les abattre et de les dessoucher.

Dans la foulée, courant novembre, 20 sujets de différentes essences seront replantés ainsi que de nombreux végétaux.



Visuel des aménagements futurs de la rue

Digue du Frayol, Les arbres arrachés pour stabiliser le talus seront remplacés cet hiver

Un abattage d'arbres a eu lieu sur la digue du Frayol afin de permettre la stabilisation du talus de la rivière. Cette action rentre dans un cadre réglementaire de gestion des cours d'eau.

En effet, bien-que les racines permettent de tenir l'ouvrage face à la pluie et aux petites crues le corps principal de l'arbre constitue une prise à l'eau et au vent pouvant conduire à un arrachage de celui-ci ainsi que d'une partie du talus de protection. Les racines constituent aussi un abri pour de potentiels animaux fouisseurs dont les terriers constituent des voies d'entrées préférentielles pour l'eau. Ainsi, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, lors du classement de la digue du Frayol en Préfecture, s'était engagée à abattre ces arbres pouvant menacer la digue et à entretenir la végétation pour limiter la pousse d'arbres, arbustes et hautes herbes. Dans cette optique, en concertation avec la Commune du Teuil, les arbres implantés dans la pente de la digue seront traités progressivement. 1 arbre arraché = 4 arbres replantés. En effet, en concertation avec la Commune, leur arrachage sera compensé par la replantation cet hiver d'une vingtaine d'arbres d'espèces différentes sur les abords de la digue pour reconstituer un couvert arboré. A noter que tous les arbres en crête et à distance suffisante du pied de digue sont conservés. Les souches maintenues lors de l'abattage seront retirées et le talus repris et compacté lors d'une seconde tranche de travaux début 2024.

Les plantations à venir dans les prochains mois

- ▶ Parc Laparel : 400 arbres plantés de différentes tailles et différentes espèces.
- ▶ Place Thibon : 2 chênes à feuilles de châtaigniers, 2 tilleuls, 2 frênes.
- ▶ Entre école Astier et place Casanova : 1 cèdre avec les enfants de l'école.
- ▶ City stade de la Violette : 5 frênes.
- ▶ City-stade de la Sablière : 3 lauriers roses et des arbustes.
- ▶ Cour de la Caravane-monde : 1 tilleul.
- ▶ Talus Henri Barbusse (en face du tabac) : 4 micocouliers de Provence.
- ▶ Avenue de l'Europe Unie : 1 pin parasol.
- ▶ Digue du Frayol : 22 arbres.
- ▶ Rue des Albarelles : 20 arbres.
- ▶ Déplacement de l'olivier de la Place Macé (collé à l'église) sur le rond-point Bénistant.



Quel est votre parcours ?

“Je suis psychologue depuis 20 ans, j’ai travaillé dans différentes structures auprès de publics variés et suis ravie d’avoir rejoint, à sa création, le lieu d’écoute de la mairie du Teil !”

Ce lieu est gratuit et soumis au secret professionnel. Il a été créé en partenariat avec l’Agence Régionale de Santé, pour écouter et accompagner les Teillois.
Pour plus de renseignements :
Marie Vidalenche - 06 38 46 04 48

Lieu d’écoute : 10 mois de présence pour la psychologue, Marie Vidalenche

Le Lieu d’écoute a ouvert ses portes en début d’année 2023 financé par l’ARS, la Fondation de France et la Commune.. Souhaité par l’adjointe aux solidarités, Cécile Bayle, dans un contexte post-séisme notamment, il accueille tout citoyen qui souhaiterait venir parler librement de ses différents problèmes.

Rencontre avec la psychologue Marie Vidalenche, psychologue, qui reçoit les mardis (le matin sans rendez-vous), mercredis et jeudis (sur rendez-vous).

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le lieu d’écoute ?

“Le lieu d’écoute permet de rencontrer gratuitement une psychologue, moi-même, qui offre un soutien psychologique. Il s’agit, plus concrètement, de proposer une écoute bienveillante, sans jugement, sans analyse. L’idée est que la personne puisse s’exprimer librement quant à ses besoins, problèmes ou difficultés actuelles afin que nous recherchions, ensemble, des solutions qui lui conviennent”.

Qui peut y accéder ?

“Le lieu d’écoute est ouvert à tous les habitants du Teil ainsi qu’aux jeunes scolarisés sur la commune”.

Pourquoi venir vous rencontrer ?

“Chacun peut avoir ses raisons. Il s’agit de trouver de l’écoute afin de pouvoir nommer des choses à une personne extérieure à son réseau amical ou familial. Nous pouvons tous avoir besoin, un jour, de faire appel à un psychologue. L’objectif du lieu d’écoute est d’aider n’importe quel individu à rebondir, à trouver en lui et autour de lui les ressources nécessaires pour faire face à un moment de vie ou à une situation difficile. C’est gratuit et anonyme. Les personnes ne sont pas tenues de donner leur identité, ni de revenir ! Les rendez-vous se prennent directement avec moi au 06 38 46 04 48 et sont organisés en fonction des disponibilités et contraintes des personnes.

La permanence du mardi matin, en mairie, permet de venir sans rendez-vous”.

Le CCAS, acteur clé pour une Solidarité de proximité

Le CCAS intervient dans différents domaines afin de renforcer et raffermir le lien social. Cela se traduit concrètement, par l’action des agents municipaux qui instruisent et aident à la constitution de dossiers, évaluent la situation des personnes en difficultés (personnes en situation de handicap, ou seniors), proposent et mettent en place un plan d’aide avec tous les autres partenaires sociaux.



Cécile Bayle, adjointe aux solidarités et toute l’équipe du CCAS travaillent ainsi au quotidien sur des thématiques telles que la santé, la lutte contre la précarité, les violences faites aux femmes ou bien encore l’accompagnement des seniors.

Sur ce dernier point, en cette fin d’année, plusieurs projets ont été lancés :

- ▶ Le 24 octobre, la projection-débat d’un film « Un jour, tu vieilliras » en présence des EHPAD, associations d’aides à domicile, CCAS et associations du territoire.
- ▶ Organisation du goûter des seniors le jeudi 14 décembre (inscriptions au 04 75 49 63 29).
- ▶ Poursuite de la Commission « seniors » avec les associations teilloises concernées.

Toutes ces initiatives ne pourraient voir le jour sans un partenariat très fort avec les forces vives que représentent notamment les associations caritatives et de services à la personne, les travailleurs sociaux, et les personnes publiques. Cette réactivité et mobilisation des différents acteurs constituent un réel atout pour accompagner les personnes en demande d’assistance.

Erratum :

Une erreur s'est glissée dans le courrier envoyé aux plus de 70 ans de la Commune pour l'organisation du goûter municipal. Le goûter spectacle aura bien lieu le jeudi 14 décembre. Inscriptions : au 04 75 49 63 29.

L'actualité de « territoire zéro chômeur de longue durée » au Teil

Territoire zéro chômeur de longue durée au Teil, ce sont 78 emplois créés pour des teillois grâce à la création de deux entreprises à buts d'emploi : Activiteil et Déclic et des Claps. Le point sur leurs actualités !



Retrouvez l'actualité des entreprises à but d'emploi



Déclic et des Claps et Activiteil sont deux entreprises locales qui proposent des activités nouvelles qui n'existent actuellement pas sur le territoire du Teil. Par nature, elles sont donc multi-activités et se positionnent sur les interstices économiques non pourvues. Pour s'y retrouver et connaître les actus, dernières infos, contacts, articles à la vente

et prestations, vous trouverez chez vos commerçants la newsletter de ces deux entreprises qui paraîtra tous les deux mois. Le premier numéro est sorti en octobre.

La Cantine, le nouveau lieu animé par Déclic et des Claps (ancienne école primaire du Frayol)

Après avoir créé le LOL, le Lieu Ouvert Ludique, espace de convivialité dédié aux jeux de société, Déclic et des Claps investit l'ancienne école primaire du Frayol et confirme l'essai en créant « La Cantine », lieu multi-culturel.



Retrouvez à « La Cantine » :

- ▶ l'ensemble des activités du LOL le temps des travaux du Parc Laparel,
- ▶ un bar et espace convivial où se retrouver avec une offre de petite restauration locale,
- ▶ une programmation multi-culturelle tout public.

À « La Cantine », vous pourrez assister à des soirées à thème, des projections, des expos, des événements comme « Super Nature », le festival dédié aux vins naturels. « La Cantine » est un espace en mouvement qui s'invente au fur et à mesure des mois, et devient le nouveau lieu du vivre-ensemble à Le Teil !

Réouverture de la boutique du 72 Rue de la République

En décembre 2022 la boutique du centre ouvrait ses portes pour y présenter essentiellement les articles créatifs de l'atelier couture textile, elle a fermé en raison des congés et dans le même temps, il a été constaté des problèmes sur le bâtiment suite au séisme du 11 novembre 2019. Les travaux viennent de s'achever et la réouverture a eu lieu début octobre avec des produits plus variés. En effet, y sont désormais présentés des produits issus d'autres activités comme l'atelier bois, les coutures bâches ou la cordonnerie.





Rencontre avec Samya Bendiff, salariée de Déclic et des Claps

Comment vous est venue l'idée d'organiser la Guinguette à La Violette ?

“Déclic et des Claps organisait déjà La Guinguette dans les quartiers de La Sablière et de Mélas depuis plusieurs semaines. Suite à une réunion de concertation avec les habitants du quartier de La Violette que nous avons organisée avec la Préfecture et la Mairie, les jeunes nous ont demandé d'avoir plus d'activités sur place, pour que ça bouge davantage... Avec ma collègue Aïcha, qui habite aussi à La Violette, on a eu carte blanche par notre direction pour organiser La Guinguette tous les mercredis”.

Comment s'est passée la mise en place ?

“On a adapté La Guinguette à ce que souhaitent les personnes. J'habite La Violette depuis toujours, alors je vois bien ce qui peut fonctionner ! Cela s'est mis en place très simplement, les médiateurs de la commune nous ont prêté un barbecue, on propose une ambiance musicale, avec barbecue merguez et boissons... c'est le combo idéal pour passer une bonne soirée ! On est là tous les mercredis de 17h30 à 21h”.

Quelle répercussion cela a-t-il eu sur la vie du quartier ?

“Je connais tout le monde là-bas, ils nous attendent de pied ferme tous les mercredis, on fait même un drive de sandwich ! Quand on a dû annuler une fois La Guinguette pour cause de canicule, c'était drôle parce que plein de gens m'ont appelé, ils nous attendaient... C'est sympa cette ambiance familiale et on continuera à le faire tant que le temps nous le permettra !”

Les embauches continuent avec un objectif : « L'exhaustivité »

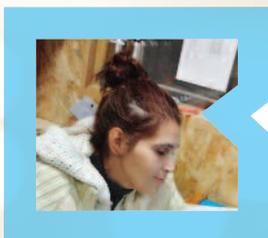
En septembre dernier, 2 nouvelles personnes ont fait leur rentrée au sein d'ActiviTeil, elles ont signé le 64 et 65^{ème} contrat à durée indéterminée de l'entreprise.

Le fondement reste d'employer des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, habitants la Commune depuis plus de 6 mois. Des hommes et des femmes qui, par leur parcours enrichissent les activités mises en place au sein de la structure.

Nouveauté de la rentrée 2023 : une carte de cinéma commune aux cinémas du Teil, Cruas et des Templiers à Montélimar.

Non nominative, proposant des tarifs très intéressants (45€ les 10 entrées pour les adultes, 35€ pour les jeunes), elle permet d'accéder à l'un des trois cinémas publics du territoire. « La preuve que la culture n'a pas de frontière », explique Bernard Noël.

« Chaque cinéma garde la liberté de sa programmation, mais celles-ci seront complémentaires. Le but est de faciliter l'accès du plus grand nombre au cinéma de qualité et de proximité. »



Rencontre avec Aurore, salariée d'ActiviTeil

“Depuis maintenant un an je suis à la conciergerie c'est-à-dire que je suis en charge des clés des locaux, de la réservation des véhicules, du stock de presque tout le matériel d'ActiviTeil. Quand nous recevons les achats, je les saisis dans l'ordinateur et les range dans ce que nous appelons le « magasin », cela concerne les produits ménagers, les équipements de protection individuelle des salariés, l'outillage, quelques denrées... et plein d'autres stocks comme dans n'importe quelle autre entreprise.

Je suis contente d'avoir trouvé un travail au Teil, cela me permet d'avoir un bon équilibre vie perso/vie pro. Depuis que je travaille je mange mieux, car je peux acheter des produits de meilleure qualité, j'arrive à faire plaisir à mes enfants. J'ai deux garçons je les emmène au cinéma, au restaurant... J'ai aussi le projet de déménager pour un logement plus grand donc je commence à acheter des meubles. Ici je me sens utile, et bien entourée car j'ai même trouvé des amis en travaillant ici... Il y a ma vie d'avant et ma vie d'aujourd'hui et je préfère de loin ma vie d'aujourd'hui”.

Rentrée dans les écoles 631 enfants ont fait leur rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires publiques teilloises. Faisons le point !



Les fournitures offertes pour soutenir le pouvoir d'achat des familles

L'équipe municipale fait le choix de doter l'ensemble des élèves des écoles publiques du matériel pédagogique pour l'année scolaire. Ainsi, chaque enseignant dispose d'un budget pour acheter tout le petit matériel nécessaire aux enfants. Il reste à la charge des familles l'achat du cartable et de la trousse.

Le choix d'un accueil périscolaire de qualité matin, midi et soir à bas coût pour que chaque élève puisse y avoir accès

La Municipalité fait le choix de proposer ces activités à des tarifs très accessibles : le coût annuel par enfant est de 570 € alors que la participation demandée aux familles est fixée entre 41 et 70 € à l'année (en fonction du quotient familial), goûter compris.

Cette année encore les enfants sont accueillis tous les jours d'écoles (le matin de 7h30 à 8h30, le midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h) par une équipe d'animateurs qualifiés qui proposent un grand nombre d'activités : un adulte pour 10 enfants pour encadrer les activités culturelles, artistiques ou sportives. Les élèves ont ainsi accès à des activités telles que skate, yoga, basket, hand, esprit récup, ludothèque, le tricot...

L'intervention des éducateurs sportifs municipaux

L'équipe municipale fait aussi le choix de mettre à disposition des écoles les éducateurs sportifs municipaux qui proposent des activités sportives gratuites pour les enfants tout au long de l'année et l'accès à des activités telles que le ski, le canoë, la course d'orientation ou le vélo.

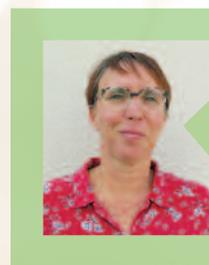
Des petits déjeuners offerts dans les écoles maternelles et élémentaires

En concertation avec le Secours Populaire, une diététicienne et les directrices des écoles maternelles, des petits déjeuners sont offerts chaque matin aux écoliers avec des aliments choisis et bons pour la santé : laitages, chocolat, céréales, compotes différents pains de boulangeries locales, lait, jus de fruits... Les parents n'ont ainsi plus à fournir de collations chaque jour pour les enfants. Dans les écoles élémentaires, une distribution de fruits est effectuée tous les jours lors de la récréation, en partenariat avec le Secours populaire et l'Education Nationale.

Rencontre avec la nouvelle équipe de l'école maternelle de Mélas



Grand changement pour l'école maternelle de Mélas pour cette rentrée avec le renouvellement complet de l'équipe enseignante. Avec l'arrivée de Céline Montserrat-Lebret, Céline Brenier-Pavoux et Carole Gonzalez, la nouvelle directrice. L'organisation de l'école a été revue : les 75 élèves sont désormais répartis dans trois classes à triple niveau. « C'est très enrichissant comme organisation, explique la directrice. Cela responsabilise les plus grands qui deviennent tuteurs des plus petits. Cela développe leur autonomie et facilite l'entrée à l'école des plus petits. C'est une pratique adaptée à chaque rythme », complète Carole Gonzalez qui dirigeait jusqu'à l'an dernier l'école maternelle de Pracomtal à Montélimar.

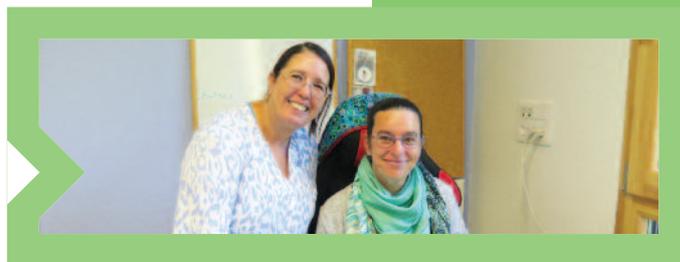


Le Point avec Virginie Faure Pinault

Adjointe à la réussite
éducative

« La rentrée s'est bien déroulée. Les effectifs dans les écoles sont en légère diminution mais nous n'avons eu à subir aucune fermeture de classe. Les enfants teillois sont rentrés dans des locaux neufs ou rénovés pour la plupart. Et il est important de rappeler que d'ici la fin du mandat, l'ensemble des écoles de la ville aura été rénové. Les cours auront également été revégétalisés, à l'image de la cour de Rosa Parks. La rentrée s'est également déroulée dans le contexte économique et social que nous subissons depuis plusieurs mois maintenant. C'est pour cela que la Ville du Teil a fait le choix de soutenir toujours plus les Teillois en offrant les fournitures scolaires aux enfants, en finançant de nombreux projets des écoles, en mettant en place un service périscolaire de qualité. »

Mediacom, la lecture au cœur



La parole à la présidente : Jabah Haddaef

L'association est présidée depuis 4 ans, Jabah Hadda, qui était auparavant engagée dans l'association en tant que bénévole. Ce qui lui tient à cœur est de « donner une chance à tout le monde. Mediacom mène un travail de proximité », rappelle-t-elle. « Moi, mon dada, c'est la lecture : je suis persuadée que les livres peuvent faire tomber beaucoup de barrières ». La présidente rappelle également que l'association est toujours fragile financièrement « alors que les salariés ne comptent par leurs heures, sont entièrement dévoués et convaincus par leur action ».

Installée depuis la rentrée de septembre à l'école Rosa Parks, l'association Mediacom s'est fait une place dans le paysage teillois depuis une vingtaine d'années. L'association est née du constat que bon nombre d'enfants avaient besoin, pour réussir à l'école, d'un appui culturel et pédagogique qu'ils ne trouvaient pas dans leur environnement social.

Grâce à la mise en place d'un accompagnement à la scolarité, appuyé sur des activités autour des livres et de la lecture, des ateliers artistiques, des échanges de savoirs et des jeux éducatifs, de nombreux écoliers et collégiens ont ainsi pu améliorer leurs performances et se sentir mieux à l'école, au collège ou au lycée.

Intervenant d'abord dans un quartier populaire de la ville du Teil, Mediacom a très vite été sollicitée pour élargir son champ d'action à d'autres secteurs. Pour répondre à une demande croissante, l'association emploie 4 personnes et peut compter sur un 5^{ème} emploi mis à disposition pour la Ville.

Les objectifs de l'association en bref

- ▶ Créer et développer des activités à caractère familial, éducatif, culturel, social et sportif pour aider les enfants et les jeunes à mieux appréhender et à faire leurs ces « C.L.E.F.S. » Citoyenneté - Liberté - Egalité - Fraternité - Solidarité, nécessaires aux différents savoirs : savoir être, savoir, savoir-faire, savoir devenir.
- ▶ Susciter, en relation avec les organismes publics et privés, toutes études, recherche et formations permettant la prise en compte des besoins de la population scolaire.
- ▶ Aider à la lutte contre l'illettrisme en direction de tout public.

Mediacom intervient désormais, dans le cadre des programmes de réussite éducative, d'insertion et de cohésion sociale, auprès des enfants et des jeunes pour l'accompagnement à la scolarité, le développement de la lecture, les pratiques artistiques, les sorties culturelles ; mais aussi auprès des adultes pour la formation de base, la lutte contre l'illettrisme et l'alphabétisation. Mediacom intervient enfin auprès des centres de loisirs pour la circulation de malles de lecture « Lire à loisirs » et la formation des animateurs dans ce cadre. Les salariés sont aidés dans leur tâche, pour l'accompagnement scolaire, par des bénévoles : 7 très actifs seront bientôt rejoints par 4 nouveaux, dont d'anciens enfants accompagnés par Mediacom, passés de l'autre côté de la barrière avec cette envie : « à notre tour d'aider maintenant ! ». Chaque année, ce sont entre 95 et 105 enfants qui sont accompagnés. Cet accompagnement se fait le plus possible « avec les parents, le programme de réussite éducative (PRE) et les enseignants », explique Nathalie Arnaud, la directrice de l'association. Et va bien plus loin que l'aide aux devoirs : « en primaire, il y a tout un travail qui est fait sur l'autonomie, la vie de groupe, le respect et l'aide aux autres », explique la directrice, « ainsi que sur la lecture-plaisir ». Pour le collège et le lycée, Mediacom aide à l'orientation, y compris en intervenant auprès des parents, qui peuvent rencontrer des difficultés avec des outils comme Pronote ou Parcoursup. « Nous cherchons aussi à leur faire prendre conscience que des parcours atypiques n'empêchent pas de faire ce qu'ils veulent ». Le credo de Mediacom, c'est « essaie. On peut se tromper, rencontrer l'échec, mais on essaie et on apprend de ses erreurs ».

Mediacom, c'est aussi...

La ludothèque, les sorties, l'organisation de Festijoux et Echanjeux

Contact de l'association : 04 75 96 69 85

Installation d'Utile sur la Place Pierre Sépard Les travaux démarrent



Après une phase de démolition du bâtiment vieillissant et obsolète de « la maison des associations », Place Pierre Sépard, le chantier de construction démarre. Il permettra la construction d'un local commercial de 400m² par la Communauté de communes. C'est la supérette Utile, actuellement rue de la République, qui souhaitait se développer tout en restant dans le centre-ville (aucun local suffisamment grand de la rue pour permettre son développement) s'y installera.



Le Point sur le marché du jeudi avec Bernard Noël Adjoint à l'économie

« Afin de redonner du dynamisme au marché, nous avons souhaité concentrer les commerçants sur une partie de la place Sépard, près de l'office de tourisme. Cela rend de la vivacité et crée véritablement une "ambiance marché". Cette réorganisation a également permis de conserver des places de stationnement sur la place ce jour-là, pour faciliter l'accès au plus grand nombre à ce rendez-vous incontournable de la vie teilloise ».

VIE DES COMMERCES Rencontre avec quelques nouveaux commerçants

L'ONGLERIE TIFF NAILS BEAUTY



Tiffany s'est installée depuis quelques mois. Prothésiste ongulière diplômée, c'est pour elle l'ouverture de son premier salon. Nail art, gel, semi-permanent, gainage ongles naturels...elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h.

8 place Jean Macé – 07400 LE TEIL
Contact et prise de rendez-vous : 06 58 55 10 46
ou bien sur Booksy : <https://booksy.com/fr-fr/>
Instagram : Tiff_nailsbeauty/

« LE LOTUS BLANC », RESTAURANT DE SPÉCIALITÉS ASIATIQUES

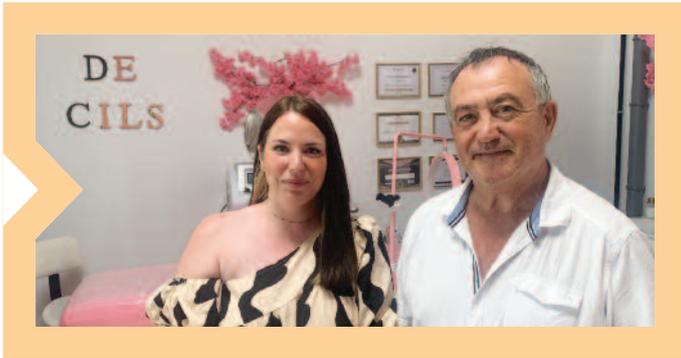


« Le Lotus Blanc » est installé Boulevard Stalingrad, en lieu et place du bar « Les Enfants Terribles » depuis maintenant quelques mois, le restaurant familial vous accueille pour vous faire découvrir diverses spécialités : nems, crevettes en beignets, raviolis frits, Bobun, viandes et crevettes en sauce... Maintenant installés au Teil, ils étaient propriétaires durant de longues années du restaurant le KimLong à Montélimar.

Sur place, à emporter ou livraison à domicile.

2 boulevard Stalingrad – 07400 LE TEIL
Ouvert le vendredi, samedi, mardi et mercredi de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 21h30.
Réservations et commandes : 06 35 57 96 12
Page Facebook : @Le Lotus Blanc

LE SALON « L'ART DU REGARD »



Installé depuis plusieurs mois, Sandy a créé un véritable institut du regard. Elle vous propose différentes prestations rien que pour vos yeux : extensions de cils, rehaussement de cils, remplissage... Chaque prestation est réalisée sur-mesure avec un diagnostic personnalisé afin de vous assurer un résultat à la hauteur de vos attentes. Elle est aussi accompagnée de Lisa qui s'occupera de vos ongles.

Chemin du dépôt, Bâtiment Pince Vent (1^{er} étage) - 07400 LE TEIL
Ouverte de lundi au vendredi de 9h à 17h30.
Pour la prise de rendez-vous : 06 63 51 36 17 ou sur Booksy !
Instagram : lartduregard.sv/
Site internet : <https://www.lartduregardsv.fr>

LE SALON « MC NAILS »



Marie-Cécile Allain a ouvert son salon il y a quelques mois. Avec 18 formations certifiantes sur les ongles, Marie-Cécile s'applique à sublimer vos ongles (sur rendez-vous) : elle est notamment spécialisée dans le Nail Art mais aussi dans la pose de vernis semi permanent, pose de capsule gel et autres constructions artistiques !

79 rue de la République - 07400 LE TEIL
Pour la prise de rendez-vous : 09 73 39 97 39
ou sur Planity :
<https://www.planity.com/mc-nails-07400-le-teil>
Instagram : mcnails07400/

LE TABAC DE LA ROTONDE A ÉTÉ REPRIS



Depuis janvier dernier, Fatima et Stéphane Traversa ont repris le tabac-presse de la Rotonde, situé à côté d'Intermarché. Tabac, presse, point dépôt de LI RandCo, produits locaux, colis... leur offre est très diversifiée. En quelques mois, Fatima et Stéphane se sont déjà fortement impliqués dans la vie locale. Bienvenus à eux !

Chemin du dépôt Zone commerciale Intermarché
07400 LE TEIL

MAGASIN GATARNAUD ÉQUIPEMENTS



Installé depuis le mois d'avril, Arnaud Targat vous propose de nombreux équipements de la maison pour l'extérieur et intérieur : poêles, fours à bois, barbecues, chauffage, abris piscine, pergola, serre, solaire, irrigation, matériel de jardinage, matériel de motoculture de plaisance, de maraîchage et d'arboriculture, spas, saunas... Gatarnaud Équipements propose également toute une gamme de produits pour une utilisation intensive à destination des professionnels. N'hésitez pas à le contacter, il sera à votre écoute pour répondre à vos questions et à vos besoins.

67 rue de la République - 07400 LE TEIL
Ouvert tous les après-midis du lundi au vendredi
et sur rendez-vous le samedi et tous les matins.
Tél. : 07 54 37 99 61 ou 04 75 46 87 81

Erratum page Sports du bulletin n° 45

Dans le dernier numéro du magazine municipal mettant en avant les sportifs ayant brillé lors de la saison 2022/2023, ont été oubliés :

→ Pour le Judo club teillois : Vincent Lapart, Louis Roizot, Martin Lacoste, Selma Oua Aankour, Amira Reggad, Lou-Anne Eyraud, Sami Faure, Maxime Tepelian, Rodrigue Venet, Fiona Tolfo, Melvin Bouzekar, Quentin Charrière, Walid Bendif, Pauline Guillou.

→ Pour Le Teil court : Auriane Mouton championne de France et l'équipe LTC qualifiée pour le championnat de France d'EKIDEN.



► Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

« L'assassinat de Dominique Bernard, professeur de français au lycée Gambetta d'Arras, appelle une condamnation absolue. Aucune cause ne peut justifier une telle atrocité ni une telle atteinte au respect de la vie. Trois ans après la mort de Samuel Paty, l'Ecole et ses professeurs, ses agents sont à nouveau agressés, parce qu'ils permettent et incarnent la transmission et la permanence des principes qui fondent notre NATION ».

C'est par ces mots que le maire du Teil entouré de nombreux élus et agents communaux et devant un public ému, a rendu hommage à Dominique Bernard.

Car si la gestion municipale appelle bien sûr de nombreux débats, la condamnation de tels actes ne peut qu'être unanime. Une des réponses à ce terrorisme, au-delà de la mise en sécurité de tous, c'est de continuer à travailler pour que vivent au sein de notre commune les valeurs de la République, pour que nos efforts en direction de l'éducation et de la culture continuent, sans relâche et avec détermination.

C'est une des portes d'entrée essentielle pour que la barbarie recule, pour que le monde de demain puisse être un monde de liberté. C'est ce qui donne du sens à notre action de chaque jour.

► Sophie Lorenzo, Alain Laville, Bernard Gleyze Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

► Raphaël Buard Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

L'entreprise de démolition de l'Église ND de l'Assomption est prévue au 4/12/23 sans garanties légales et financières de pouvoir reconstruire.

Après cette date il sera trop tard.

Vous Teillois et paroissiens avez vous été consultés sur la démolition ou réhabilitation? NON

Sur le choix architectural comme la municipalité s'y était engagée ? NON

Sur une reconstruction en lieu et place ? NON

Sur une reconstruction à la place du garage Peugeot ? NON

Pourtant la réhabilitation en lieu et place est possible

► Carine Gaillard - Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.



Jeudi 23 novembre

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Matin - Place Pierre Séward - CDIFF : action femme victimes de violence - Chaussures rouges et stands.

Samedi 25 novembre

SALON DE LA GASTRONOMIE ARDECHOISE

Toute la journée
Salle Paul Avon
Organisé par la Municipalité avec l'aide de Déclic et des Claps.



Samedi 09 décembre

RANDONNÉES AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Organisées par Les Randonneurs Teillois

Dimanche 10 décembre

MARCHE DE NOËL DE CAP LE TEIL

De 9h à 18h
Centre-ville
+ de 60 exposants
animations gratuites
commerces ouverts



Jeudi 14 décembre

GOUTER DU CCAS : GOÛTER DES SÉNIORS.

Salle Paul Avon - Spectacle en 2 parties : chanteuse puis magicien - Inscription auprès du CCAS : 04 75 49 63 29

Mardi 26 décembre

DERNIÈRE COLLECTE DE SANG EN 2023

Vous pouvez déjà réserver votre créneau en ligne : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/liste/collectes>
Le Teil - Salle Paul Avon - de 8h à 12h30
Toutes les infos : @Don du sang Le Teil et ses environs



Dimanche 31 décembre

RÉVEILLON SOLIDAIRE DU SECOURS POPULAIRE

Centre Socio-Culturel
RÉVEILLON du JUDO CLUB TEILLOIS - Salle Paul Avon

Jeudi 07 décembre

VISITE DU CENTRE DE TRI METRIPOLIS à Porte-lès-Valence

Départ 8h30
Visite et transport gratuit (places limitées)
Inscription et information : dechets@ardecherhonecoiron.fr ou 06 40 19 68 09 (bien préciser : votre nom, prénom, âge, mail, adresse postale et numéro de téléphone).



Vendredi 19 janvier

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Salle Paul Avon

Du 19 janvier au 18 février 2024.

NOUVEAU RECENSEMENT DE LA POPULATION SUR NOTRE COMMUNE

AMBULANCES TEILLOISES

TAXI - VSL

04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL

Fax: 04 75 54 50 08 - E-mail: contact@etcombat.fr

Groupe **COMBET**

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE

Allianz



Christophe ROUX & Grégory HAOND

1 Bd Stalingrad 07400 LE TEIL - 04 75 49 06 66

N° ORIAS
C.ROUX 15003303
G.HAOND 21000045

Montélimar - Pierrelatte - Le Teil



Pompes Funèbres Marbrerie Teilloises

Organisation Complète d'obsèques
Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

© 24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL

Nature Dog 07

Alimentation chien/chat, animalerie, chasse

Avenue Paul Langevin, Ile du Moulin 07400 Le Teil

04 75 01 02 74

naturedog07



CEFBT

43 avenue de l'Europe Unie
07400 LE TEIL

beaussier.cefbt@gmail.com

Tél : 07 61 70 42 15

www.cefbt.fr

WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes
vous accompagnent
de la conception à la mise en
ligne de votre site internet en
assurant un suivi efficace pour
atteindre vos objectifs
et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr

Incubé chez AF Communication



Netto

LE TEIL

2 SUPERMARCHÉS NETTO POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR

OUVERT 7j/7

De 8h30 à 19h30
Dimanche 8h30 à 12h30



COMMANDEZ SUR

www.netto-leteil.fr

Rue Louis Lacrotte

Quartier La Violette

04 75 49 04 46

04 75 01 41 48



STATION SERVICE 24H/24

PAIEMENT PAR CB ET ESPÈCES* (*en magasin)

NETTO LA VIOLETTE

BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

OUVERT du lundi au vendredi

8h30/12h - 14h/19h

Samedi 8h30/12h30

14h/19h

Dimanche 9h/12h30



Flashez ce QR code
pour RETROUVER
MAGASINS, PARTOUT,
TOUT LE TEMPS.

Tél. 04 75 49 65 70

www.bricomarche.com

ZA la Rotonde - Rte du dépôt - 07400 LE TEIL

Intermarché

LE TEIL SUPER

SERVICES



LOCATION
VEHICULE



LAVERIE
AUTOMATIQUE



GAZ
LIBRE SERVICE



PHOTOCOPIES



CARBURANT
24/24



DRIVE



CABINE
PHOTOS



PRODUITS
DU MONDE



CAISSE
LIBRE-SERVICE



DISTRIBUTEUR
DE BILLETS

Cap
Rotonde
Le bien-être
se cultive ici

leDRIVE
Intermarché

LIVRAISON À DOMICILE

Z.A.C. LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT - LE TEIL 04 75 98 08 60

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI : DE 8H30 À 19H30 NON-STOP

OUVERT LE DIMANCHE : DE 8H30 À 12H30